

APPEL A PROJETS 2018

Pépinière Interdisciplinaire de Guyane

Objectifs :

Depuis 2013, la Pépinière Interdisciplinaire de Guyane s'est constituée en pôle fédérateur pour l'ensemble de la communauté scientifique étudiant l'anthropo-écosystème du littoral guyanais ou/et les tortues marines. Ce terrain présente une biodiversité unique (dont une grande partie reste à caractériser), ainsi qu'une dynamique morpho-sédimentaire spécifique, éminemment instable et transitoire car dominée par une interaction complexe des grands panaches fluviaux avec l'océanologie côtière (sédiments, bancs de vase, etc.).

Dans ce contexte unique, la Pépinière Interdisciplinaire a favorisé la mobilité d'équipes sur des durées allant de 2 mois à 1 an et la pratique d'une recherche interdisciplinaire de contact, favorisant la mise en synergie de différentes approches.

Les actions entreprises ont répondu avec succès à ces objectifs. Aussi, il semble souhaitable de poursuivre cette initiative sur une dernière vague de la phase 2016-2018. L'appel à projet 2018 viendra donc clore le cycle de soutien à la PIG.

Eligibilité et sélection :

Les projets financés en 2017 peuvent prétendre à une seconde année de financement en 2018 après évaluation par le comité de pilotage scientifique sur la base des résultats obtenus lors de la première année. Par ailleurs, seront également éligibles les projets financés depuis la création de la PIG nécessitant un soutien final exceptionnel permettant de valoriser à court terme les études en cours et les résultats obtenus (analyses complémentaires, dernières collectes d'échantillons, etc.).

Aucun nouveau projet ne pourra être envisagé.

Modalités pratiques :

Les demandes concernant la poursuite de projets commencés en 2017 devront présenter une justification adossée à un descriptif de l'avancée du projet et un échéancier du budget. Le projet pourra être financé en 2018, après évaluation. Le montant du financement sera au maximum de 30 k€. Les projets de valorisation ne pourront pas excéder 15 k€.

La demande budgétaire, sur le budget CNRS, ne peut concerner que des dépenses de fonctionnement, de missions et d'équipement. Les demandes d'équipement informatique récurrent ne seront pas prises en compte. Aucun salaire de CDD, doctorant, ou post doctorant ne sera éligible. Cependant, à titre exceptionnel, une gratification de stage de Master (sur la base de 3 à 6 mois), explicitement justifiée, peut être sollicitée et allouée aux seules structures ayant une tutelle CNRS (UMR, UPR, etc.). La convention de stage sera établie par la Délégation régionale du CNRS sur les crédits correspondants notifiés.

Les montants alloués seront versés à l'unité de rattachement du porteur, qui sera en charge de leur ventilation en fonction des besoins du projet. Ils devront être utilisés obligatoirement au cours de l'année d'attribution (2018). Aucune dérogation ne sera acceptée.

Le dossier complet ne doit pas dépasser 5 pages et être en format pdf ou word.

**Le formulaire complété doit être obligatoirement déposé par le porteur du projet sur l'application
SIGAP : <https://sigap.cnrs.fr/sigap/web/connexion.php>**

Date limite de dépôt des projets est fixée au 9 janvier à 14h (heure de Paris).

Pour obtenir des informations :

mi.contact@cnrs.fr

Pépinière interdisciplinaire de Guyane

Document fondateur 2016-2018

Préambule et contexte

Le CNRS impulse et structure des interfaces entre disciplines, tant au niveau national (stratégie, dialogue, outils interdisciplinaires) que régional (délégations, politique de site, les régions).

La première phase des Appels d'offre de la PIG, 2013-2015, a permis de fédérer des équipes sur les enjeux du littoral et de démontrer la pertinence et l'efficacité d'une telle initiative en Guyane.

Par ailleurs, le contexte de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche évolue en Guyane, avec l'autonomie de l'Université de la Guyane depuis le 1er janvier 2015 et la validation de son Ecole Doctorale « Diversités, Santé et Développement en Amazonie ».

Au 1^{er} janvier 2016, L'USR (unité mixte de service et de recherche) LEEISA Laboratoire Ecologie, Evolution, Interactions des systèmes Amazoniens a été créée. Ses tutelles sont l'UG, l'Ifremer et le CNRS.

Enfin, les recherches sur le littoral se structurent en Guyane, en collaboration entre les organismes de recherche (GDR LIGA), avec les acteurs locaux, Région, collectivités et les services de l'Etat. Il a mené son séminaire à mi-parcours en septembre 2016. L'Observatoire de la dynamique côtière a notamment été créé en 2015.

Ces actions se montent avec une forte volonté de mener des collaborations à l'échelle du Plateau des Guyanes. Elles démontrent la forte attente des gestionnaires et décideurs dans un contexte de changements environnementaux et de pressions anthropiques majeurs.

Dans ce contexte, les acteurs de la recherche ont souhaité étudier l'opportunité de capitaliser sur un outil tel que la pépinière pour initier son renouvellement avec des moyens fléchés sur des thématiques spécifiques.

Objectifs de la Pépinière Interdisciplinaire de Guyane

1. Encourager la recherche interdisciplinaire sur les écosystèmes côtiers sous influence de l'Amazone

Cette Pépinière Interdisciplinaire regroupe des équipes visiteuses sur des temps de 2 mois à 1 an (renouvelable) intéressées par la recherche sur le littoral guyanais. Ce dernier présente une biodiversité unique dont une grande partie est à caractériser et, une dynamique morphosédimentaire spécifique, éminemment instable et transitoire car dominée par une interaction complexe des grands panaches fluviaux avec l'océanologie côtière (sédiments, bancs de vase, etc.).

Cette Pépinière Interdisciplinaire se doit d'être attractive pour les équipes internationales s'intéressant à ces problématiques. Elle sera un lieu de partage, des données pour l'ensemble de la communauté scientifique s'intéressant à l'anthropo-écosystème du littoral guyanais ou/et aux tortues marines.

Les grands thèmes d'intérêt seront les suivants :

- Palétuviers, Mangroves et Carbone ;
- Littoraux sableux (stock sédimentaire, sites de pontes des Tortues marines, aménagement du territoire) ;
- Ressources halieutiques et réseau trophique ;
- Biodiversité marine et conservation ;
- Risques et vulnérabilités (liés à l'anthropisation et aux éléments traces notamment).

2. Faire émerger de nouveaux champs interdisciplinaires partagés par les partenaires

Il sera proposé la mise en place d'un « Comité des utilisateurs » qui permettra d'exprimer des besoins par les acteurs gestionnaires du territoire et de la formation. Des projets de recherche interdisciplinaire de contact, favorisant la mise en synergie des différentes approches pourront être soutenus par la PIG.

3. Encourager les actions de formation

Le troisième objectif concerne la formation. Il s'agira de :

- Permettre aux étudiants de trouver un lieu d'appui pour la mise en œuvre des méthodes d'observation, de préparation des échantillons, de caractérisation et de traitement des données, avec le support des personnels de la recherche ;
- Favoriser les échanges disciplinaires par l'accueil de chercheurs en mission de longue durée sur une plateforme technologique de haut niveau et ouverte.

Organisation de la PIG

1. Responsable

La Mission pour l'Interdisciplinarité assurera le pilotage de la Pépinière interdisciplinaire de Guyane et participera aux différents comités.

2. Comité de pilotage scientifique

Le comité de pilotage scientifique est composé des différents partenaires de la PIG, il sera présidé par la personne référente du CNRS en charge de la Guyane ou son représentant. La liste nominative sera finalisée lors de sa 1^{ère} réunion. Les membres sont :

- ✓ CNRS
- ✓ BRGM
- ✓ DEAL Milieux naturels, biodiversité, sites et paysages
- ✓ DEAL Fleuves, littoral, aménagement et gestion
- ✓ IFREMER
- ✓ IRD
- ✓ Université de Guyane

Ses missions :

Le Comité de pilotage scientifique définit les appels à projets annuels et leur enveloppe budgétaire, organise la sélection (évaluation des projets par des comités ad hoc et répartition des crédits). Il évalue les résultats et prépare les orientations annuelles.

Mode de fonctionnement :

Il se réunira en tant que de besoin.

3. Comité des utilisateurs

Le Comité des utilisateurs regroupe des acteurs régionaux et des services de l'Etat sous la présidence de la direction de l'USR LEEISA. Il sera composé de :

- ✓ Collectivité Territoriale de Guyane (CTG)
- ✓ Observatoire de la Dynamique côtière
- ✓ Guyane Energie Climat
- ✓ Collectivités
- ✓ Parc Naturel Régional de Guyane
- ✓ Réserves Naturelles
- ✓ Direction de la Mer
- ✓ Grand Port Maritime
- ✓ Associations

Sa mission :

Le comité des utilisateurs transmet les besoins en connaissances sur les écosystèmes littoraux et côtiers au comité de pilotage scientifique.

Mode de fonctionnement :

Il se réunit une fois par an, avant le Comité de pilotage scientifique. Le compte rendu des discussions sert de document de travail pour le Comité de pilotage scientifique.

Equipes accueillies

A titre indicatif, plusieurs formules pourront être déclinées et co-existées, en fonction des projets de recherche des équipes « visiteurs » et de la durée du projet :

- des visites d'une durée de 2 mois à 1 an : la Pépinière Interdisciplinaire sera alors un « incubateur à collaborations interdisciplinaires", avec un objectif d'essaimage fort ;
- des visites d'une durée de 1 à 2 ans : la Pépinière Interdisciplinaire sera cette fois un « incubateur à projets interdisciplinaires » avec un volet formation et valorisation.

En termes administratifs, le 1^{er} cas pourrait procéder de « missions longue durée » ou de « collaborations temporaires ». Le deuxième cas pourrait relever de conventions de mise à disposition avec retour dans l'unité de départ. Dans tous les cas, l'accord du Directeur d'Unité (DU) et celui de la tutelle employeur (institut, universités, organismes) seront indispensables. Une convention de double affectation sera co-signée par le DU de l'Unité de rattachement et le DU de l'USR LEEISA.

Quelques critères admis

- La Pépinière sera adossée à l'Unité mixte de Service et de Recherche (USR) LEEISA ;
- Financement sur appels à projets ;
- L'appel d'offre sera ouvert aux projets internationaux. Au-delà d'importants projets ponctuels, l'ambition est de consolider des partenariats européens et internationaux.
- Les projets retenus devront associer au moins une UMR/USR/UPR du CNRS. Les financements CNRS seront versés à cette entité et les stages financés dans le cadre de la pépinière y seront affectés.